

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2020.00251
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21/09/2020

Politique	-	Dossier n°	CM-000086
Commission	Aménagement - Urbanisme - Economie		
Direction en charge	Renouvellement urbain et cohésion sociale		
Objet	Projet de rénovation urbaine de Saint-Etienne - Convention de cofinancement de missions d'ingénierie avec la Caisse des Dépôts et Consignations - Avenant n°1 - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **11/09/2020**

Compte rendu affiché le : **22/09/2020**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Siham LABICH, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Patrick MICHAUD, Mme Nicole PEYCELON, M. Paul CORRIERAS, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Frédéric DURAND, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Pascale LACOUR, M. Charles DALLARA, Mme Brigitte MASSON, M. Denis CHAMBE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Claude LIOGIER, Mme Delphine JUSSELME, M. Lionel BOUCHER (Présent jusqu'au point n°88 de l'ordre du jour), Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Maryse ZOFFO, M. Jacques PHROMMALA, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Dominique MANIN, M. Alain SCHNEIDER, M. Georges HALLARY, M. Jacques GUARINOS, M. Robert KARULAK, Mme Catherine ZADRA, Mme Véronique FALZONE, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Thierry NITCHEU, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Catherine GROUSSON, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Diarra KANE, Mme Laura CINIERI, Mme Fanny RIVEY, M. Tom PENTECOTE, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Danielle TEIL, M. Jean DUVERGER, Mme Christel PFISTER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, M. François BOYER, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Ali RASFI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Julie TOKHI, M. Pierrick COURBON, Germain COLLOMBET

Secrétaire de séance

Mme Maryse ZOFFO

■ **Rappel et références**

Plusieurs dispositifs ont été contractualisés sur Saint-Étienne Métropole afin de lutter contre les inégalités dans certains secteurs et d'améliorer la qualité de vie de leurs habitants.

Un Contrat de Ville de l'Agglomération Stéphanoise a été signé le 1er juillet 2015 par la Ville de Saint-Etienne, conformément à la délibération du Conseil Municipal du 9 juin 2015. Sur la base des indicateurs de précarité du territoire, 11 quartiers stéphanois ont été retenus, définis par décret, dont 6 quartiers prioritaires (Montreynaud, Sud-Est, Tarentaize-Beaubrun, Crêt de Roc-Soleil, Terrenoire, Cotonne-Montferré) et 5 en « veille active » (Soleil, Dame Blanche, Tardy, Solaure, Chavanelle-St Roch).

Quatre quartiers ont été retenus au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain. Les projets de Montreynaud et de Tarentaize-Beaubrun ont été classés comme quartier d'intérêt national et la Cotonne-Montferré et les quartiers Sud-Est en quartier d'intérêt régional.

Une contractualisation a été finalisée avec l'Agence Nationale du Renouvellement Urbain (ANRU) conformément à la délibération du conseil municipal du 11 février 2019.

■ Motivation et opportunité

Par l'attractivité de chacun de ses quartiers, la Ville centre retrouvera une attractivité renouvelée.

La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) a choisi de soutenir le renouvellement urbain sur le territoire de Saint Etienne Métropole et d'apporter son soutien à la ville de Saint Etienne sur les quartiers de Montreynaud, de Tarentaize- Beaubrun, de la Cotonne et de Sud-Est.

La Caisse des Dépôts, acteur historique du renouvellement urbain et des politiques publiques en faveur des quartiers prioritaires, apporte un appui technique et financier à la mise en œuvre des programmes engagés par l'Etat et les collectivités locales. Elle intervient au titre de ses missions d'intérêt général notamment pour la cohésion sociale et la solidarité et pour le développement et la compétitivité des territoires. A ce titre, elle participe à l'élaboration et la mise en œuvre des contrats de ville et en est signataire. Elle contribue à l'élaboration du volet développement économique des contrats et propose son expertise et ses outils de développement.

C'est dans ce cadre qu'une intervention en crédits d'ingénierie de la Caisse des Dépôts a été proposée. Une convention a donc été signée le 17 avril 2019 entre la Ville de Saint-Etienne et la Caisse des Dépôts et Consignations pour fixer les modalités de participation financière et les engagements réciproques dans le cadre de la mise en œuvre du projet de rénovation urbaine.

Au titre de cette convention, la CDC s'est engagée à verser à la Ville de Saint-Etienne une subvention d'un montant maximum total de 120 666 € HT pour le financement des Missions d'ingénierie, pour un total de coût d'études de 401 667 € HT (soit 482 000 € TTC).

■ Contenu

La présente délibération a pour objet d'autoriser la signature d'un avenant n°1 à cette convention afin de modifier les modalités de paiement de la subvention qui prévoyaient de verser la totalité de la subvention à la remise du dernier livrable. Cet avenant permettra à la CDC de verser 50% de la subvention dès l'avenant signé et 50% à la remise du dernier livrable.

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Etienne

■ Point financier

TABEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre : CDC				120 666,00 €

Total des coûts et montants perçus par la Ville	0,00 €	0,00 €	0,00 €	120 666,00 €
Charge nette Ville		0,00 €		

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 à la convention de missions d'ingénierie passée avec la Caisse des dépôts et consignations,
- autoriser M. Le Maire de Saint-Etienne ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cet avenant dont un exemplaire restera joint au présent rapport,
- imputer la dépense et/ou la Recette :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses							
Recettes					2020 et suivants	74	7478

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gaël PERDRIAU , M. Gilles ARTIGUES , Mme Siham LABICH , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Patrick MICHAUD , Mme Nicole PEYCELON , M. Paul CORRIERAS , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Frédéric DURAND , Mme Nadia SEMACHE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Pascale LACOUR , M. Charles DALLARA , Mme Brigitte MASSON , M. Denis CHAMBE , Mme Nicole AUBOURDY , M. Claude LIOGIER , Mme Delphine JUSSELME , M. Lionel BOUCHER , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Maryse ZOFFO , M. Jacques PHROMMALA , Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jean-Noël CORNUT , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Dominique MANIN , M. Alain SCHNEIDER , M. Georges HALLARY , M. Jacques GUARINOS , M. Robert KARULAK , Mme Catherine ZADRA , Mme Véronique FALZONE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme Brigitte REGEFFE , M. Thierry NITCHEU , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Catherine GROUSSON , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Diarra KANE , Mme Laura CINIEMI , Mme Fanny RIVEY , M. Tom PENTECOTE , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Danielle TEIL , M. Jean DUVERGER , Mme Christel PFISTER , M. Olivier LONGEON , M. Michel NEBOUT , M. François BOYER , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Ali RASFI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Julie TOKHI , M. Pierrick COURBON , Germain COLLOMBET

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU